



COMPTE RENDU

Réunion du Comité Directeur

9 Juillet 2018

Le Comité Directeur du CDOS de la Nièvre s'est réuni en son siège – 6, Impasse de la Boullerie à NEVERS – le lundi 9 juillet 2018 à partir de 18 heures.

Présents : Mesdames Adeline THERAROSZ – Corinne COUPE

Mrs Patrick AVIAT - Gaston BASTIEN – Louis BEUDET – Roland DUCROT – Olivier GOUEL – Patrick JOLY - Patrice MONFERRAN – Roger ROUSSAT – Jean-Marc VOYOT

Excusés : Madame Nathalie LAURENT

Mrs Bernard CLOUSEAU – Robert LABONNE – Jean-Claude MERCIER – Régis MOREAU – Pascal VITRANT

Assistait également : Madame Sophie CANIVET

Monsieur le Président tient à s'excuser de la tenue tardive de ce comité directeur engendré par le retard pris par le CNDS dont la commission régionale de validation s'est tenue jeudi dernier (05/07/2018). Aussi il paraissait préférable d'attendre ces décisions afin de pouvoir vous les annoncer.

Ordre du Jour:

1-Approbation du procès-verbal du 30 Avril 2018

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la réunion du 30 Avril 2018 est adopté à l'unanimité.

2-Inquiétude du mouvement sportif

Le président tient à rappeler que la baisse de la subvention CNDS 2018, de l'ordre de 23.5%, entraîne de fait une vive inquiétude sur le fonctionnement du mouvement sportif nivernais.

Dès avoir eu connaissance de cette baisse, des rendez-vous ont été pris avec les parlementaires du département afin d'évoquer les difficultés rencontrées tant au niveau des comités départementaux que du côté des clubs.

Une motion conjointe entre le CDOS et le président du Conseil Départemental Alain LASSUS signée par certains comités départementaux a été expédiée à Madame la ministre des Sports.

A noter que le président Roger ROUSSAT rencontrera à nouveau Perrine GOULET le 13 juillet 2018 au sujet des financements sportifs, et ce dans le cadre de la mission gouvernementale de la députée.

Enfin, du côté de la Française des Jeux, en cas de privatisation, quel financement sera mis en place ? Qui en sera le maître d'œuvre et que financera-t-on ? Ces questions nourrissent l'inquiétude.

3- Bilan CNDS 2018

La commission CNDS s'est réunie 4 fois :

- Le 16 mai (recevabilité)
- Le 18 mai (étude des dossiers)
- Le 24 mai (chiffrage des actions)
- Le 1^{er} juin (répartition de la subvention avec la DDCSPP)

Rappel : 196000 € pour le département de la Nièvre (part territoriale), auxquels s'ajoutent 32250 € pour le sport santé (part régionale).

22 comités départementaux et 39 clubs bénéficient d'une subvention en 2018 et 90 structures bénéficient de la mutualisation.

5 structures nivernaises pour le thème "Savoir Nager" pour 15320 € (enveloppe régionale).

Le seuil pour la Nièvre est passé de 1500 € à 1000 € pour l'ensemble des communes de la Nièvre du fait de la grande ruralité de notre département.

Une somme de 22892 € est également prévue pour comités et clubs en difficulté. Elle permettra de rattraper les dossiers restés bloqués dans le serveur, mais également d'aider les petits clubs.

Le président précise que du côté de la DDCSPP, tout est mis en œuvre pour que les paiements soient effectués dans les meilleurs délais (concernant les emplois les paiements ont déjà été effectués) car il rappelle également que certains comités (y compris le CDOS) n'ont touché aucune subvention de l'Etat depuis mai 2017, d'où les difficultés pour nombre d'entre eux.

4-Manifestation des 21 et 22 Juin 2018

Concernant cette manifestation, le président Roger ROUSSAT laisse la parole à Olivier GOUEL, responsable de la commission "Manifestations".

Celui-ci précise qu'une certaine satisfaction générale s'est dégagée du côté des enfants, des enseignants et de l'organisation (600 enfants de 6 à 8 ans accueillis sur les 2 jours).

Le bilan de cette manifestation est vraiment positif.

Du côté du CDOS, une subvention de 3500 € est à percevoir.

5-Questions diverses

↳ Roger ROUSSAT a été réintégré dans toutes les instances régionales (CROS, CNDS....)

↳ Du fait de la loi du 15 septembre 2017 (pour la confiance dans la vie politique), la réserve parlementaire va être supprimée et remplacé par le FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative). Une commission départementale va être créée par Monsieur le Préfet. Le président siègera dans cette instance et la première réunion ayant pour objet les propositions d'orientation départementale se déroulera le 19 Juillet 2018. Une seconde sera programmée à l'automne afin de valider les dossiers.

↳ Démission du président (Paul LEGER) du comité départemental de cyclisme : l'incertitude règne sur la continuité de fonctionnement du comité. Dans l'attente de plus amples informations de leur part, le comité régional assure « l'intérim » envers les clubs du département.

↳ Suite à la réception d'une demande émanant de la municipalité de Nevers pour l'insertion d'un encart CDOS dans le guide des 1er secours et face au coût élevé de cet encart (500 à 1800 €), le comité directeur prononce son refus.

↳ Olivier GOUEL annonce pour sa part que suite à une promotion professionnelle, il sera absent du département dès septembre prochain. Aussi, après l'avoir félicité, le président lui rappelle qu'il faut réglementairement adresser un courrier de démission au CDOS.

↳ Patrick AVIAT annonce quant à lui qu'il n'est plus médecin régional depuis l'AG de fusion du CROS de juin. Il reste malgré tout membre de la commission sport santé du CROS de Bourgogne-Franche-Comté.

La prochaine réunion du comité directeur du CDOS se tiendra le lundi 22 octobre 2018 à 18h00 (sous réserve de modification en fonction de la programmation de la 2^{ème} réunion de la commission FDVA).

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19 heures 00.

Le Secrétaire Général,
Roland DUCROT

Le Président,
Roger ROUSSAT

